



**Mémoire présenté dans le cadre des  
consultations prébudgétaires  
en vue du budget de 2019**

**Petroleum Services Association of Canada**

**Petroleum Services Association of Canada**  
1150-734 7 Avenue SW, Calgary (Alberta) T2P 3G8  
Tél. : 403-264-4195 Courriel : [info@psac.ca](mailto:info@psac.ca) Web : [psac.ca](http://psac.ca)

## **RECOMMANDATIONS**

### **Compétitivité**

**Recommandation 1** : Que le gouvernement fédéral procède à un examen exhaustif du régime fiscal canadien afin de créer un régime fiscal qui améliorera la compétitivité des entreprises, en particulier par rapport aux États-Unis, notre principal concurrent en matière de capital d'investissement et de commerce.

**Recommandation 2** : Que le gouvernement fédéral rende permanente la déduction pour amortissement accéléré (DAA) à tous les secteurs de l'économie afin de permettre la déductibilité immédiate des dépenses en capital aux fins de l'impôt au cours de l'année où elles sont engagées, d'une manière qui s'harmonise avec des réformes fiscales semblables aux États-Unis.

**Recommandation 3** : Que le gouvernement fédéral offre un crédit d'impôt sur les taxes sur le carbone payées pour des investissements dans les technologies qui réduisent les émissions afin de compenser l'absence de neutralité des revenus de la taxe sur le carbone.

**Recommandation 4** : Que le gouvernement fédéral retire le projet de loi C-69 et mène d'autres consultations sur les nombreuses questions soulevées par rapport à la forme actuelle du projet de loi.

**Recommandation 5** : Que le gouvernement fédéral mette en place des outils stratégiques et fiscaux, comme un instrument d'actions accréditives comparable aux frais d'exploration au Canada (FEC), afin d'encourager et de faciliter les investissements en capital pour la désaffectation de puits, d'installations et de pipelines inactifs, et d'inclure un nouveau volet relatif au forage de puits afin d'assurer la prospérité économique et la durabilité à long terme.

**Recommandation 6** : Que le gouvernement fédéral poursuive ses efforts en vue d'obtenir une exemption permanente à l'application des tarifs américains actuellement imposés sur l'acier et l'aluminium.

**Recommandation 7** : Que le gouvernement fédéral accorde un allègement aux entreprises touchées par toute mesure de protection éventuellement mise en place par le gouvernement du Canada relativement à l'acier et à l'aluminium en fonction des volumes qui provenaient traditionnellement des États-Unis et qui doivent maintenant être achetés sur le marché mondial en raison d'un manque de disponibilité ou de la non-disponibilité en temps opportun au Canada.

**Recommandation 8** : Que le gouvernement continue de jouer un rôle de chef de file pour favoriser la reconnaissance internationale des progrès réalisés par le Canada dans la réduction des émissions mondiales de GES grâce à l'exportation de produits à faibles émissions comme le gaz naturel, et dans la recherche de crédits internationaux au moyen d'accords commerciaux conclus en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris.

### **Innovation**

**Recommandation 9** : Que le gouvernement fédéral examine le programme de recherche scientifique et de développement expérimental (RS et DE) afin de s'assurer qu'il constitue un incitatif significatif pour les grandes et petites entreprises; pour le milieu de la recherche, qu'elle soit environnementale ou non; et

que ses critères d'admissibilité comprennent les technologies de réduction des émissions et d'autres innovations pratiques.

### **Possibilités économiques intérieures**

**Recommandation 10 :** Que le gouvernement fédéral élabore une stratégie nationale sur le gaz naturel afin de maximiser les retombées économiques et environnementales de nos vastes ressources en gaz naturel, alors que nous ne sommes pas en mesure d'exporter ces ressources ailleurs qu'aux États-Unis, alors que les États-Unis en consomment moins chaque année, et de remplacer le gaz naturel importé des États-Unis au Canada par du gaz naturel importé d'ailleurs.

## **APERÇU ET DISCUSSIONS**

Le Canada est à la croisée des chemins pour décider de son avenir énergétique, alors que la demande mondiale d'énergie sûre, fiable et abordable augmente et que les préoccupations relatives aux changements climatiques et la nécessité d'une transition vers des sources d'énergie à plus faible teneur en carbone convergent. Nous croyons que l'abondance des ressources pétrolières et gazières du Canada doit jouer un rôle important dans notre avenir énergétique et que l'économie et l'environnement peuvent évoluer de pair.

L'industrie du pétrole et du gaz naturel est l'une des plus importantes industries du Canada qui investit le plus de capitaux privés, soutient plus de 550 000 emplois partout au pays<sup>1</sup> et continue de réduire ses émissions de GES et son empreinte environnementale. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE)<sup>2</sup>, la demande mondiale de pétrole et de gaz naturel devrait augmenter de 30 % d'ici 2040, et le Canada devrait être un fournisseur privilégié grâce à l'exploitation responsable de ses ressources. Malheureusement, les nombreux obstacles auxquels fait face ce secteur font en sorte que la possibilité de réduire les émissions mondiales tout en maximisant les avantages économiques pour les Canadiens est compromise.

Parmi les défis que doit relever l'industrie, mentionnons les contraintes à l'accès aux zones côtières pour accéder aux marchés mondiaux qui entraînent actuellement une perte annuelle de 25 milliards de dollars pour le Canada, des impôts qui ne sont pas comparables à ceux des autres pays producteurs et, en particulier, des États-Unis, les longs délais d'approbation réglementaire et la complexité de la réglementation ainsi que les problèmes relatifs à l'image publique.

Le secteur des services pétroliers et gaziers (STPG) représente plus de 450 000 emplois dans l'industrie pétrolière et gazière, qui sont principalement des emplois de la classe moyenne et comprennent des emplois dans les secteurs de la fabrication, de la haute technologie et des technologies propres. En outre, dans notre secteur, le pourcentage d'emplois occupés par des Autochtones est plus élevé que dans les autres secteurs. Il offre également aux peuples autochtones de nombreuses possibilités d'entrepreneuriat. Le Conseil des ressources indiennes a déclaré que « le secteur des ressources naturelles est le plus important employeur de travailleurs des Premières Nations très bien rémunérés au pays. Il a appuyé une expansion spectaculaire de l'entrepreneuriat autochtone en plus de renforcer les

---

<sup>1</sup> Prism Economics et Statistique Canada, 2017.

<sup>2</sup> International Energy Agency's World Energy Outlook New Policies Scenario.

capacités de dizaines de collectivités des Premières Nations grâce à d'importants accords financiers et de mobilisation<sup>3</sup>. »

Le secteur des SPG offre également aux foreurs et aux producteurs d'énergie du Canada une expérience continue en matière d'innovation, de progrès technologique et d'expérience sur le terrain, ce qui contribue à accroître l'efficacité, à assurer la sécurité et à protéger l'environnement. La même expertise et les mêmes technologies sont également exportées partout dans le monde grâce à notre réputation d'excellence en matière d'éthique professionnelle, de réglementation robuste et de normes environnementales élevées.

Même si le monde entier se tourne vers les énergies renouvelables pour relever les défis rattachés aux changements climatiques, il y aura encore une demande et une place pour le pétrole et le gaz pour les décennies à venir. Le secteur canadien des SPG est reconnu mondialement pour ses technologies, ses innovations et son expertise, et nous continuons de travailler pour réduire les émissions de carbone et d'autres impacts environnementaux afin d'approvisionner le monde en énergie développée de façon responsable pour aider d'autres pays à abandonner des sources d'énergie à plus forte intensité de carbone, comme le charbon et le bois, et pour aider à sortir les habitants des pays du tiers monde de la pauvreté énergétique. Le pétrole et le gaz naturel améliorent la vie des populations et, jusqu'à ce qu'une solution de rechange fiable, abordable et sécuritaire soit mise en place, le Canada devrait demeurer le fournisseur privilégié du monde entier pour ce qui est du pétrole et du gaz.

### **Compétitivité**

L'amélioration de la compétitivité du Canada est une priorité urgente. L'avenir des emplois et les retombées économiques de l'industrie pétrolière et gazière qui profitent au Canada et à tous les Canadiens sont menacés. En 2015, le Canadian Energy Research Institute (CERI) a indiqué que « dans les 25 prochaines années, la contribution de l'exploitation pétrolière et gazière au PIB du Canada devrait s'élever à 7,6 billions de dollars<sup>4</sup> ». Cependant, l'industrie pétrolière et gazière a vu ses investissements de capitaux chuter de 81 milliards de dollars en 2014 à seulement 37 milliards de dollars en 2017, et les capitaux continuent de fuir le Canada. Si des mesures ne sont pas prises dès maintenant pour atténuer la fuite de capitaux, il sera difficile, coûteux et long de renverser cette tendance négative.

La mise en place d'un régime fiscal concurrentiel est essentielle pour ce secteur et comprend une prolongation permanente de la déduction pour amortissement accéléré (DPAA) afin de livrer concurrence à notre principal concurrent, les États-Unis. Investir dans de nouvelles technologies pour réduire les émissions tout en payant une taxe sur le carbone qui n'est pas sans incidence sur les recettes, que nos concurrents ne payent pas, alourdit le fardeau fiscal cumulatif. Un crédit compensatoire pour l'investissement dans les nouvelles technologies applicable à la taxe sur le carbone payée contribuerait à atténuer la situation.

Dans le climat actuel d'investissement, où le flux de capitaux vers le Canada diminue considérablement, en particulier pour les petites et moyennes entreprises publiques dont le nombre a chuté de 50 %

---

<sup>3</sup> Rapport du Conseil des ressources indiennes intitulé *First Nations Engagement in the Energy Sector in Western Canada* [TRADUCTION]

<sup>4</sup> Canadian Energy Research Institute, *Western Canada Crude Oil Forecasts and Impacts (2015-2035)*, *Western Canada Natural Gas Forecasts and Impacts (2015-2035)*, et *Canadian Oil Sands Supply Costs and Development Projects (2015-2035)* [TRADUCTION].

depuis 2012<sup>5</sup>, les préoccupations relatives à la responsabilité et à l'environnement liées aux puits, aux installations et aux pipelines inactifs deviennent de plus en plus présentes. Ainsi, nous exhortons le gouvernement fédéral à fournir des outils stratégiques et fiscaux, comme un instrument d'actions accréditatives (semblable aux frais d'exploration au Canada), pour favoriser l'apport de capitaux dans un fonds d'investissement dans l'énergie environnementale durable (FIEED). Un FIEED consacrerait 47,5 % des investissements aux opérations de désaffectation, 47,5 % aux nouvelles opérations de forage et 5 % à une association, à un fonds ou à une entité provinciale responsable des puits orphelins équivalente, tout en créant plus de 4 000 emplois directs et indirects dans le secteur des SPG pour la classe moyenne, en offrant aux Autochtones des emplois et des occasions d'affaires, en contribuant à notre réputation de performance environnementale responsable et en fournissant aux gouvernements 250 millions de dollars en taxes sur le carburant et sur les revenus de redevances.

Notre régime de réglementation est trop lourd. Plus particulièrement, certains estiment que l'adoption du projet de loi C-69 sonnera le glas de tout projet d'envergure à venir au Canada. Ce projet de loi crée tout simplement trop d'incertitudes pour les investisseurs, y compris, sans s'y limiter, de nouveaux processus d'évaluation non éprouvés, des échéanciers vagues, une participation élargie des intervenants sans exigence relative au statut, la prise en compte des émissions en amont et en aval, une exigence à laquelle aucune autre industrie n'est assujettie, l'absence d'une définition de ce que constituent des consultations « adéquates » auprès des peuples autochtones, les incertitudes liées à l'exigence relative à l'analyse comparative entre les sexes et, finalement, l'incertitude quant à la demande d'une décision politique après avoir consacré des millions ou des milliards de dollars au processus. Nous exhortons le gouvernement fédéral à réexaminer ce projet de loi pour que l'industrie pétrolière et gazière continue d'offrir des emplois, de produire des retombées économiques au Canada et de réduire les émissions mondiales de GES.

Les droits de douane imposés par les États-Unis sur l'acier et l'aluminium ont également des répercussions sur l'industrie pétrolière et gazière, car les tuyaux, les pièces manufacturées, la machinerie et d'autres produits traversent la frontière à plusieurs reprises pendant la production et l'entretien. En outre, même si l'industrie appuie les repréailles tarifaires imposées par le Canada, celles-ci augmentent par ailleurs les coûts, ce qui contribue à un manque de compétitivité de l'industrie.

Compte tenu des politiques du Canada en matière de changements climatiques, de la réduction continue des émissions par l'industrie et des normes environnementales élevées, le Canada peut contribuer à réduire les émissions mondiales. Le fait d'entraver l'industrie pétrolière et gazière canadienne ne servira qu'à faciliter les fuites de carbone en permettant à d'autres pays moins réglementés, moins soucieux de l'environnement et moins respectueux des droits de la personne de répondre à la demande mondiale.

## **Innovation**

Selon le rapport *L'état des lieux en 2014* produit par le Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation : « Au cours des 16 dernières années, les investissements en R-D par l'industrie de l'extraction de pétrole et de gaz ont fortement augmenté, soit par presque 14 fois de 1999 à 2015 ». Cette déclaration était fondée sur les données du programme de RS et DE, qui ne comprend pas toutes les activités de R-D menées par cette industrie. En fait, de nombreuses entreprises du secteur des SPG n'utilisent pas le programme et contribuent néanmoins de façon importante à la R-D. Nous exhortons

---

<sup>5</sup> Banque nationale, *Marchés financiers*, 2018.

donc le gouvernement fédéral à revoir le programme pour en assurer l'efficacité, la pertinence et la signifiante.

### **Opportunité économique intérieure**

Le principal client du Canada, les États-Unis, achète moins de gaz naturel du Canada, car il se prépare à exploiter à plein régime ses vastes ressources naturelles, ainsi que des installations d'exportation de GNL à des fins d'exportation. Il est donc devenu notre principal concurrent. Parallèlement, des projets canadiens ont été annulés ou retardés, ce qui a exercé de la pression sur le secteur et coûté 10 milliards de dollars par année aux Canadiens. En même temps, le Canada importe du gaz naturel des États-Unis, ce qui soutient les emplois et la valeur économique des États-Unis.

L'une des solutions à cette situation consiste à se doter d'une stratégie nationale sur le gaz naturel. Le Canada se classe au quatrième rang mondial pour sa production de gaz naturel et se classe pourtant au 29<sup>e</sup> rang pour ce qui est de l'adoption de véhicules au gaz naturel<sup>6</sup>. En saisissant l'occasion qu'offre la consommation intérieure, nous pouvons décupler les avantages. Nous pouvons réduire les émissions de GES et aider à atteindre les objectifs de la stratégie climatique du Canada en utilisant le gaz naturel comme carburant de transport, qui émet jusqu'à 25 % moins de GES que les carburants conventionnels.

Une telle stratégie ferait preuve de leadership, créerait des emplois et générerait des recettes fiscales au passage. L'adoption du gaz naturel exige toutefois une infrastructure. Cette solution pourrait exiger des investissements dans l'infrastructure, comme les postes de ravitaillement, et des incitatifs à l'investissement dans l'infrastructure nécessaire aux installations de gaz naturel comprimé (GNC) et de gaz naturel liquéfié (GNL) pour les véhicules au gaz, y compris les autobus et les navettes, et à l'investissement dans un système de production d'énergie qui émettrait 50 % moins de GES que le charbon.

Le gaz naturel peut également être utilisé pour remplacer le diesel dans nos collectivités du Nord, ce qui réduit le coût de l'énergie et fournit une source plus propre, réduisant ainsi les émissions de GES.

*La Petroleum Services Association of Canada (PSAC) est l'association de commerce nationale qui représente les secteurs des services, de l'approvisionnement et de la fabrication de l'industrie pétrolière en amont. La PSAC représente un éventail diversifié d'entreprises qui offrent aux foreurs et aux producteurs d'énergie du Canada une expérience continue en matière d'innovation, de progrès technologique et d'expérience sur le terrain, ce qui contribue à accroître l'efficacité, à assurer la sécurité et à protéger l'environnement.*

---

<sup>6</sup> NGV Global, *Current Natural Gas Vehicle Statistics*.